

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **DROIT DE RÉPONSE - VISITE D'UN ÉLEVAGE À CASTELNAU-BARBARENS**

Auch, le 23 avril 2024

Suite à l'article paru dans La Dépêche du Midi le 23 avril 2024, M. le Préfet du Gers souhaite apporter les précisions suivantes.

Au cours de cette visite, le Préfet du Gers a fait les annonces suivantes :  
La totalité du fonds d'urgence consacré à l'accompagnement des éleveurs impactés par la Maladie Hémorragique Épizootique (MHE) a été versée le 17 avril 2024.

Dans le Gers, cela représente :  
- 928 élevages bénéficiaires  
- 5,41 millions d'euros versés.

Les engagements pris par le Premier ministre en concertation avec les représentants de la profession agricole ont ainsi été pleinement respectés.

Par ailleurs, face à cette maladie virale, et comme cela a été fait pour la grippe aviaire, l'État accompagne le secteur de la recherche pour parvenir le plus vite possible à la production d'un vaccin contre ce sérotype.

**Service de la Communication Interministérielle  
et de la Représentation de l'État**

Tél. 05.62.61.43.67  
Portable. 06.07.18.25.31  
Mél. [pref-communication@gers.gouv.fr](mailto:pref-communication@gers.gouv.fr)

3, Place du Préfet Claude Erignac  
32000 AUCH

